



Rue du Cloître – 77720 Champeaux
Tel 01 60 66 96 47
Email : rpi.champeaux77@laposte.net

NOMBRE DE DELEGUES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7

Convocation le ;
15 mars 2022

Délibération :

2022-03-02

**TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

Annexe : -

Pages : 3

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Délibération n° 2022-03-02

L'an deux-mil-vingt-deux, le mardi 22 mars, en la mairie de Saint-Méry, s'est réuni le comité syndical en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HOLVOET, Président du RPI.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP ;
Monsieur Bruno REMOND, vice-président et Maire d'Andrezel ;
Monsieur Joël MARTINEZ, vice-président et représentant de St-Mér
Madame Nadège DEWANCKER, représentante de Champeaux ;
Monsieur Stéphane HUBERT, représentant de Champeaux ;
Monsieur Pascal KUBIAK, représentant de Saint-Méry ;

Etaient Absents excusés :

Madame Candice BOYER ; représentant d'Andrezel ;
Madame Véronique LANGRY, représentante d'Andrezel, représenté par monsieur Bruno REMOND ;
Madame Jenifer PEREZ, représentante de Saint-Méry ;

Les conditions de quorum étant remplies, les membres du comité syndical présents peuvent délibérer en exécution de l'article L-2121-17, 20 et 21 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Nadège DEWANCKER est désignée secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles R.531-52 et 531-55,

Considérant la proposition de monsieur le Président du RPI d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

	1 enfant		2 ^{ème} enfant et plus	
	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
Garderie matin (1h20)	2,15 €	2,30 €	1,45 €	1,55 €
Garderie soir (2h00)	2,60 €	2,75 €	1,75 €	1,80 €
Etude	2,90 €	3,10 €	2,00 €	2,10 €
Cantine	3,90 €	4,15 €	3,90 €	4,15 €
Cantine avec panier repas *	1,45 €	1,55 €	1,45 €	1,55 €

*Tarifs cantine – coût d'un repas enfant

Entendu le rapport de monsieur le Président du RPI,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs des services périscolaires pour l'année 2022-2023.

Fait et délibéré en séance,

Le 22 mars 2022,

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET,

Président du RPI,

